

DURAFLAKE® FR | panneaux de particules ignifuge

LA SOLUTION DE PANNEAUX DE PARTICULES DE CHOIX POUR VOS BESOINS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Duraflake® FR de Flakeboard est la solution indiquée lorsque les spécifications des codes de construction et de sécurité publique exigent la conformité à la sécurité incendie. Le panneau de particules Duraflake® FR est un panneau ignifugé de catégorie A/catégorie 1, agréé UL® qui est idéal pour les usages non structuraux intérieurs comme les restaurants, les écoles, les hôpitaux, les hôtels, les centres commerciaux, les aéroports, les bureaux et les édifices publics.

Duraflake® FR offre :

- Une solidité supérieure et une stabilité dimensionnelle
- Une dilatation linéaire et un gonflement en épaisseur faibles
- Des propriétés de surfaces lisses pour le laminage et la finition
- Une facilité d'usinage et une faible usure des outils
- Une grande variété de produits et de dimensions

Caractéristiques des panneaux de particule Duraflake®

Qualité	Panneaux de particules Duraflake® FR - Albany	
Épaisseur (po)*	$\frac{3}{8} - \frac{3}{4}$	$1\frac{3}{16} - 1\frac{1}{2}$
Caractéristique	Catégorie A/Catégorie 1 Propagation du feu	
Densité (lb/pi ³)	47 - 50	44 - 47
MOR (lb/po ²)	1 600	1 600
MOE (lb/po ²)	300 000	250 000
Cohésion interne (lb/po ²)	80	60
Résistance frontale à l'arrachement des vis (lb)	250	250
Résistance latérale à l'arrachement des vis (lb)	225	175
Dilatation linéaire (%)	0,40	0,35
Tolérance d'épaisseur (po)	+/- 0,005	+/- 0,005
Longueur et largeur (po)	+/- $\frac{1}{16}$	+/- $\frac{1}{16}$
Perpendicularité (po)	+/- $\frac{1}{8}$	+/- $\frac{1}{8}$

* Épaisseurs disponibles en unités métriques. Les propriétés physiques susmentionnées sont basées sur des productions normales moyennes.

- Recherchez les produits certifiés FSC
- La responsabilité de savoir si un produit convient pour une application particulière incombe au menuisier finisseur ou à l'utilisateur final
- Conforme aux normes CPA EPPS 3-08 et CCR 93120.2 (California ARB Composite Wood ATCM - Phase 2 sur les limites d'émission de formaldéhyde)
- Fiches signalétiques (MSDS) disponibles sur demande
- Tous les panneaux sont approuvés pour des applications non structurales intérieures
- Fabriqué avec 100 % de produits de bois recyclé ou de récupération
- Conforme à la norme ANSI A208.1-2009, tableau A, ainsi qu'à la norme HUD 24 CFR, partie 3280 sur les exigences en matière d'émanation de formaldéhyde pour les panneaux de particules

TESTS STANDARD APPLICABLES

- ASTM E 84 : test standard des caractéristiques de combustion de surface pour les matériaux de construction
- ASTM C 236 : essais thermiques en boîte chaude gardée
- UL 723 : test standard des caractéristiques de combustion de surface pour les matériaux de construction
- CAN/ULC - S102 : test standard des caractéristiques de combustion de surface pour les matériaux de construction

CODES DE CONSTRUCTION

- ICC - International Code Council - 2009 International Fire Code
- NFPA - National Fire Protection Association - NFPA 101 Life Safety Code - NFPA 5000 Building Construction Safety Code

APPROBATIONS DES ORGANISMES

California State Fire Marshall 2660-1627-100, Ville de New York MEA 177-78-M, Ville de Los Angeles RR 24811 Underwriter's Laboratories, Inc. Caractéristiques de combustion des surfaces des panneaux de particules de bois classés (Classified Wood Particleboard Surface Burning Characteristics), UL 723 & CAN/ULC - S102 (Basé sur 100 pour le chêne rouge non traité)

Propagation du feu États-Unis : 20 Canada : 25
 Indice de pouvoir fumigène États-Unis : 25 Canada : 25

Conductivité thermique (k) et résistance thermique (1/k = R)

Épaisseur (po)	$\frac{3}{8}$ po	$\frac{1}{2}$ po	$\frac{3}{4}$ po	1 po
k	0,54	0,62	0,55	0,69
R	1,85	1,16	1,82	1,45

NOTES D'UTILISATION

Certains stratifiés appliqués aux panneaux Duraflake® FR peuvent en modifier l'indice de propagation des flammes. Les colles de menuiserie ordinaires ont été utilisées avec succès pour le laminage. Cependant, certaines colles peuvent poser des problèmes de compatibilité avec le système chimique servant à la fabrication du panneau de particules Duraflake® FR. Avant de procéder à l'encollage complet, la compatibilité du produit avec les panneaux Duraflake® FR doit être vérifiée. Pour toute question, adressez-vous à votre fournisseur de colle. En cas d'utilisation du panneau Duraflake® FR dans les systèmes muraux, un pare-vapeur intégral doit être convenablement installé en tant qu'élément du mur si l'une des conditions suivantes s'applique : le mur possède un pan externe ou le mur sert de séparation entre deux espaces aux conditions différentes. Les joints entre les panneaux doivent être conçus pour permettre des mouvements allant jusqu'à 0,4 %. Les joints à fausses languettes ou articulés pour les joints de section AWI de 500, des joints et raccords de 500A-G-4, ou similaires, sont recommandés.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Les panneaux Duraflake® FR ne doivent jamais être entreposés ni utilisés à l'extérieur. L'espace d'entreposage intérieur doit être propre, sec, bien ventilé, et il ne doit contenir aucune poussière, saleté ni particule susceptible de contaminer les panneaux. Entreposer à plat avec des baguettes sur une surface plane, dure et sèche. L'humidité relative et la température doivent être constantes. Avant l'installation, laisser le panneau s'ajuster aux conditions dans lesquelles il sera installé. Conditionnez 48 à 72 heures avant le laminage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le bulletin Composite Panels Association Technical Bulletin : Storage and Handling of Particleboard and MDF.

EXIGENCE DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Mise en garde : Percer, scier, sabler ou usiner des produits du bois crée de la poussière de bois, une substance reconnue pouvant causer le cancer selon l'état de la Californie. Évitez d'inhaler la poussière de bois ou utilisez un masque antipoussière ou autres mesures de protection personnelle.



CPA-3-08 Specification
 Approuvé California ARB
 certificateur TPC-1
 en tierce partie